



Demande de mutation pour mérignac 33700

Par **mortitia1214**, le **18/02/2010 à 16:18**

Bonjour, je suis agent territorial, mon mari doit être muté courant juillet ; es-ce que mon employeur, le maire pour qui je travaille est tenu de m'aider à retrouver un poste dans la commune de Mérignac 33700 (AQUITAINE) ou mon mari doit prendre ses nouvelles fonctions ?

Aidez-moi à y voir plus clair ; merci pour votre réponse